

[ZOOM SUR...]

LE GRAND-DUC



Un géant discret

Habitant essentiellement les sites rupestres dans notre pays, le plus grand rapace nocturne du monde passe le plus souvent inaperçu, même lorsqu'il niche à proximité immédiate de villes comme Lyon, Grenoble ou Marseille ! Sa discrétion est remarquable et seules la patience et la persévérance offrent le privilège de sa rencontre.

Au niveau mondial, le grand-duc, avec ses 14 sous-espèces, occupe toute l'Eurasie, de l'Atlantique au Pacifique, soit presque la moitié de tout l'hémisphère nord. Au niveau de la latitude, il dépasse de 1 000 km le cercle polaire et, au sud, atteint le tropique du Cancer. On imagine l'extraordinaire diversité des milieux occupés par l'espèce sur un si vaste territoire : des rives de la Méditerranée aux fjords norvégiens jusqu'à l'altitude de 4 500 m dans l'Himalaya, en passant par la taïga sibérienne et les marécages



ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

polonais. Autant dire que notre vision du grand-duc rupestre est très limitée et ne correspond qu'à une toute petite partie des possibilités du géant des nocturnes.

En Europe, tous les pays sans exception sont occupés par l'espèce puisque le grand-duc niche maintenant dans le Royaume-Uni, dernier pays reconquis. C'est l'Espagne, la Norvège, la Suède, la Finlande, la Russie d'Europe et la France qui abritent les effectifs les plus importants, supérieurs à 1 000 couples.

En France, tous les départements à reliefs sont occupés et l'espèce niche aussi bien dans les falaises des îles méditerranéennes que dans les immenses sites rupestres de Vanoise à plus de 2 000 m d'altitude. Des Pyrénées jusqu'aux Ardennes, en passant par le Massif central, les Alpes, le Jura, la Bourgogne et les Vosges, toutes nos montagnes, anciennes ou récentes, offrent aujourd'hui des territoires à grand-duc.

Un régime alimentaire varié

La diversité des sites et des milieux occupés par le grand-duc se retrouve dans son régime alimentaire. Ainsi, en Méditerranée, des proies comme le lézard ocellé ou la genette ne sont pas rares, et même, sur des îles, il capture goélands leucophées et puffins ! En montagne, les micromammifères et batraciens côtoient le tétras lyre et le lièvre variable. Ces deux espèces étant toujours chassées par l'homme, leur faible densité explique en partie les faibles effectifs de grand-duc, notamment dans les Alpes du sud. Près des villes, c'est le rat surmulot qui tient le haut du pavé et permet souvent de belles nichées de 3 à 4 jeunes. Dans le Massif central, le hérisson est abondamment capturé. Dans plusieurs régions, pour peu que les cours d'eau s'y prêtent, le grand-duc pêche, comme en

ZOOM SUR... LE GRAND-DUC

témoignent les pelotes constituées essentiellement d'arêtes de poissons divers.

La moitié de l'année pour se reproduire

Le cycle de vie du grand-duc montre qu'une grande partie de l'année est consacrée à la reproduction. En effet, dès l'automne, les chants deviennent de plus en plus réguliers et, à la fin de décembre et courant janvier pour les plus précoces, les pontes qui comportent de 1 à 4 œufs sont déposées. L'aire n'est le plus souvent qu'un replat aménagé sur une vire rocheuse. Suivant les couples et leur alimentation, la ponte peut s'étaler jusqu'en mars. Ainsi, les mangeurs de rats qui disposent d'une nourriture abondante toute l'année se reproduisent en général très tôt. La couvaison dure environ 30 jours et les jeunes restent au nid près de deux mois en présence de la femelle si elle n'est pas dérangée. Alors que les aires sont désertées avant fin avril dans la vallée du Rhône, au contraire, pour les sites plus tardifs de montagne, le départ peut s'effectuer fin juillet. La vie familiale n'est pas terminée pour autant et les jeunes restent sur le site au moins jusqu'à fin octobre comme l'ont bien montré des suivis réalisés en Suisse. Il devient alors plus facile de les observer car ils crient durant toute la nuit, réclamant de la nourriture aux parents.

Des effectifs en nette hausse

En France, durant les années 1970, les effectifs dépassaient à peine la centaine de couples. Aujourd'hui, la population est estimée avec une assez bonne précision à plus de 1 600 couples. Cette augmentation s'explique essentiellement par la protection dont l'espèce a fait l'objet. Dès lors que les individus n'ont plus été détruits, l'espèce s'est multipliée, augmentant dans un premier temps sa densité, puis colonisant de nouveaux territoires géographiques. L'espèce est ainsi devenue plus nombreuse dans le nord du Massif central, permettant la colonisation du sud de la Bourgogne, après plus d'un demi-siècle de disparition. De même, à partir des Alpes et de la vallée du Rhône, le sud du Jura a été réoccupé. Dans le même temps, des réintroductions réalisées de façon très ponctuelle en France mais à très grande échelle en Allemagne, sont à l'origine des populations du nord du Jura, des Vosges et des Ardennes. Dans toute l'Europe l'augmentation des effectifs semble la règle. Ainsi les estimations de la première édition de *Birds*

in Europe en 1994 donnent une fourchette de 11 000 à 40 000 couples ; la deuxième édition, en 2004, montre que les effectifs sont compris entre 19 000 et 38 000 couples. En prenant simplement les valeurs basses, on assiste presque à un doublement de la population en 10 ans !

Un voisinage parfois problématique

Le grand-duc exerce une forte concurrence pour l'occupation des sites, notamment face à d'autres espèces rupestres comme le faucon pèlerin et le grand corbeau. En effet, ces espèces font tout simplement partie des proies du grand-duc qui en limite ainsi l'installation. Sur des sites rupestres de dimensions modestes, la cohabitation semble pratiquement impossible et met en émoi certains ornithologues. Cependant, cette concurrence a toujours existé et l'actuelle progression parallèle de ces espèces montre qu'il n'y a pas péril en la demeure. Cependant, il faut reconnaître que certaines densités ont été favorisées par la disponibilité en proies pour le grand-duc. C'est le cas des décharges avec leurs rats, transformant ces sites en véritables "fast-food" à grand-duc ! Fort heureusement, elles disparaissent peu à peu et les sites concernés peuvent parfois être désertés par le duc.

Des causes de mortalité qui persistent

Parmi les différentes causes de mortalité, la principale reste l'électrocution. Les protections mises en place par EDF sont

insuffisantes et doivent être étendues à l'ensemble du réseau électrique. Plus rarement, le grand-duc se fait tuer sur les routes comme beaucoup d'autres rapaces nocturnes. Enfin, chaque année, des individus de cette espèce pourtant protégée sont encore tirés.

La quiétude sur les sites est importante pour maintenir l'espèce et les aménagements de voies d'escalade, voire de *via ferrata*, ont entraîné la désertion de certains sites.

La préservation du grand-duc d'Europe passe donc par le respect de la tranquillité des sites qu'il affectionne, la limitation des causes de mortalité lorsqu'elles sont parfaitement identifiées et par le maintien d'une faune riche et diversifiée.

L'avenir du grand-duc en France

Nous l'avons vu, le géant des nocturnes reste encore cantonné sur des reliefs montagneux, même de très petite taille. Mais une nouvelle tendance se fait jour : des individus sont installés en Camargue et en Dombes où l'espèce s'est déjà affranchie des reliefs. Après la saturation des zones rupestres, il se pourrait bien que le grand-duc puisse à nouveau coloniser les secteurs de plaine. N'oublions pas que l'espèce est présente en pleine forêt en Pologne ou dans les marismas du Guadalquivir. C'est alors la France entière qu'il pourrait occuper, montrant par là que, comme pour d'autres espèces, les facteurs ayant dessiné le contour de la niche écologique étaient essentiellement le fusil ou le piège à poteau !

Mais surtout, la rassurante croissance des effectifs des ducs montre que la cohabitation entre l'homme et les prédateurs peut devenir une réalité.

Gilbert Cochet



Vingt ans avec le Duc

Patrick Balluet, président puis vice-président de la LPO Loire, se consacre depuis une vingtaine d'années aux oiseaux et plus particulièrement au grand-duc. Il est à l'origine du développement du réseau "grand-duc" au sein de la LPO. Rencontre avec un homme de terrain passionné.

Rapaces de France : Comment en êtes-vous venu à étudier le grand-duc? Vous souvenez-vous de votre premier contact ?

Patrick Balluet : J'ai commencé l'ornithologie vers l'âge de 15 ans, d'abord seul pendant six ou sept ans, avant de rejoindre une association, le CORA Loire, devenue par la suite la LPO Loire. J'avais ainsi déjà une bonne connaissance des oiseaux de moyenne montagne. Mon tout premier contact avec le grand-duc date du début de cette période : c'était en Ardèche, j'explorais les différents secteurs de la région d'Annonay. En me baladant dans les rochers, j'ai découvert – ce que je n'ai pas compris sur le moment – une aire de grand-duc, où se trouvaient des restes de proies et notamment des peaux de hérissons. En revenant à la maison, j'ai tout de suite ouvert mon livre sur les oiseaux, mon "Géroudet" pour y apprendre que ces peaux

de hérissons étaient une caractéristique des aires du grand-duc, qui est quasiment le seul rapace à manger ce mammifère. Je suis donc retourné à cette falaise pour essayer de l'entendre et j'y suis arrivé... Dans notre région, Loire, Haute-Loire, Ardèche, nous avons un glorieux prédécesseur, Raymond Faure, qui a étudié le grand-duc dans les années 1970, et avec qui je travaille encore aujourd'hui. Il m'a initié, à mon arrivée dans les années 1980, à cette espèce, surtout par le chant : à quel moment de la journée et de l'année, dans quel type d'endroit... C'est avec lui que notre petit groupe de bénévoles a commencé à aller voir les grands-ducs de notre secteur, d'abord en dilettante, puis plus sérieusement depuis l'hiver 2000-2001. Nous avons structuré un réseau d'observateurs, élaboré un protocole de recueil d'observations avec des fiches type et entrepris ainsi de collecter un certain nombre d'informations afin de mieux connaître l'espèce, cerner les enjeux de conservation, savoir s'il était nécessaire de mettre en place des mesures de protection pour cette espèce rupestre susceptible de nicher près des sites d'escalade. L'étude des grands-ducs s'est révélée tellement passionnante qu'elle a pris de plus en plus d'ampleur puis est devenue un moteur de la vie associative. Actuellement, nous sommes une trentaine d'observateurs dans la région ce qui nous permet d'assez bien couvrir le département, aussi bien en période de prospection hivernale que pour le suivi de la reproduction.

Pouvez-vous nous décrire le calendrier d'un bénévole surveillant le grand-duc ?

Il débute dès le mois d'octobre par la prospection hivernale. La trentaine d'observateurs se rend sur les sites et cherche à entendre chanter mâles et femelles et noter ainsi l'occupation des sites. Nous y consacrons facilement trois ou quatre heures par semaine chacun, pendant

les mois d'hiver. Au printemps, nous sélectionnons entre vingt et trente sites qui seront suivis par une équipe restreinte de dix à quinze observateurs. Notre principal critère : l'aire doit pouvoir être observable à distance sans risque de dérangement de la femelle. Durant la période précédant la ponte, nous contrôlons les sites une fois par semaine. Nous délimitons ainsi la date de ponte avec une précision de plus ou moins quatre jours.

Une visite huit semaines plus tard a lieu pour voir si la reproduction a réussi et connaître le nombre de jeunes. Ces derniers sont alors âgés de deux ou trois semaines. Les grands-ducs étant assez sensibles, nous nous abstenons absolument de déranger les oiseaux pour éviter que la femelle abandonne l'aire. Les pontes ont lieu, pour les plus précoces, dès mi janvier, et s'étalent jusqu'au début avril, la date moyenne étant le 18 février. Le suivi dure donc jusqu'en juin.

Actuellement, quel est le statut de l'espèce dans la région ?

Il semblerait que la population de grands-ducs s'accroisse, à la fois en densité et en surface occupée. On pense que les noyaux de populations du Massif central, qui se sont maintenus dans les milieux très favorables comme les gorges de l'Allier et de la Loire, se sont aussi étendus. En Bourgogne, dans les départements de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or, aucun couple de grand-duc n'était recensé dans les années 60. Aujourd'hui plusieurs dizaines sont présents. Lorsque nous avons commencé à étudier plus sérieusement le grand-duc en 2000-2001 dans le département de la Loire, une quarantaine de sites occupés ou ayant été occupés étaient connus. Aujourd'hui, nous en connaissons 120. Même si ces chiffres reflètent en partie l'importance accrue des observations et des prospections, le grand-duc reconquiert très certainement d'anciens

territoires. Ce n'est pas un oiseau de montagne au sens strict, il peut aussi nicher en plaine. En Finlande par exemple, il niche au sol en forêt. Il est vrai qu'il est plus à l'aise sur des falaises rocheuses, mais au fur et à mesure qu'il s'étend en France, il occupe des sites où le rocher est de moins en moins présent : un affleurement de rocaille sur une pente un peu raide, une minuscule carrière, parfois même des talus herbeux en bord de rivière peuvent suffire.

Comment est perçue l'espèce et quelles sont les réactions des riverains côtoyant le grand-duc ?

Il n'y pas si longtemps, c'était encore une espèce considérée comme nuisible et victime de destructions volontaires. Le grand-duc fait aujourd'hui partie des espèces protégées, ce qui n'est malheureusement pas toujours suffisant. Malgré tout, depuis une dizaine d'années, l'image des rapaces nocturnes s'est bien améliorée. Mis à part quelques soucis avec une petite minorité de chasseurs, le grand-duc est plutôt devenu un bon vecteur de sensibilisation à la protection de la nature et un moteur de la vie associative. C'est un oiseau mythique qui est absent de toute une partie de la France. Or, dans notre département, il est bien présent et, si la plupart des gens d'ici le savent, beaucoup ne l'ont jamais vu. Les sorties que nous organisons durant l'hiver leur permettent un premier contact par le chant.

Ensuite, il existe quelques sites périurbains près de Saint-Etienne où il niche au retour des beaux jours. Les riverains de ces sites viennent s'enquérir du nombre de jeunes quand ils nous voient observer à la longue-vue, ils sont enchantés de pouvoir les regarder. Contrairement aux sites montagnards, où le grand-duc reste difficile à voir et que l'on affole et perturbe très rapidement, ces sites périurbains représentent une opportunité fabuleuse de sensibilisation du grand public. Les oiseaux ne sont pas farouches. Installés à 150 mètres au dessus des habitations, ils sont habitués à voir du monde, des enfants jouer... Nous pouvons tranquillement poser cinq ou six longues-vues sans les déranger. Je pense qu'aujourd'hui le grand-duc bénéficie d'une image plutôt positive dans notre région.

Le suivi réalisé dans la Loire a déjà donné lieu à deux articles parus dans la revue *Nos oiseaux*. A l'avenir, pensez-vous maintenir au même degré le recueil de données ?

Evidemment, nous allons maintenir la pression d'observation, notamment pour être certains de détecter tout changement dans la dynamique de la population de l'espèce. Nous comptons aussi continuer

l'étude de l'alimentation par la collecte des pelotes, qui sont ensuite décortiquées et analysées par Christian Riols, dans l'Aude. Cela nous a permis d'identifier près de 1 000 proies. D'autre part, à la suite d'une conférence de Nicolas Mathevon (spécialiste de la bioacoustique à la faculté de sciences de Saint-Etienne) où il avait exposé son travail sur le chant des oiseaux, l'idée m'est venue de lui demander s'il était possible d'envisager une étude sur le grand-duc. Ces deux dernières années, avec deux stagiaires de la faculté de sciences, nous avons donc entrepris d'enregistrer sur le terrain les chants d'une dizaine de couples de grands-ducs pour les analyser. L'étude montre qu'il est possible d'individualiser le grand-duc

par le chant, plus ou moins aigu, plus ou moins long... L'idée serait de réaliser un "bagueage" sans bague, chaque individu étant identifié par son chant. Nous n'en sommes pour l'instant qu'au stade de la faisabilité. L'enregistrement en pleine nature pose quelques difficultés, il n'est pas toujours facile de capter la femelle qui chante moins souvent que le mâle. Mais, d'une part c'est passionnant et puis, ce "bagueage acoustique" aurait l'immense avantage de ne pas être perturbant. On peut imaginer détecter, par exemple, si le même mâle occupe le même site d'une année à l'autre, ou si au contraire nous entendons un nouvel individu.

Propos recueillis par Adélaïde Prigent

